

Interpellation présentée par le député :
M. Eric Stauffer

Date de dépôt : 7 juin 2012

Interpellation urgente écrite

Merck Serono ou un tour de passe-passe sur la future vente d'un immeuble construit avec une dérogation de l'Etat ? (question 2)

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 24 avril 2012, le groupe pharmaceutique allemand Merck KGaA a annoncé le démantèlement de sa division genevoise dédiée aux biotechnologies, mettant en difficulté près de 1500 employés (travailleurs temporaires et sous-traitants compris).

La fermeture complète du site est programmée au 1er septembre 2013. Son coût direct pour le canton de Genève se chiffre à plusieurs dizaines de millions de francs, si ce n'est davantage pour ce qui est de la facture indirecte. Ceci est sans compter le déficit d'image qu'entraîne un tel message pour nos autorités. Ces dernières sont accusées, tant par les salariés de la biotech que par les syndicats et la presse, de n'avoir pas su anticiper une telle catastrophe économique, pourtant relativement attendue depuis 2010, ni de procéder en ce moment à des mesures adéquates pour sauvegarder ces emplois à Genève.

Or, il a été porté à notre connaissance un élément nouveau, et de nature particulièrement inquiétante, dans la décision du groupe Merck de dynamiter sa biotech genevoise. Le bâtiment, construit par l'ancien propriétaire de l'entreprise, Ernesto Bertarelli, est semble-t-il fortement hypothéqué. Sa réalisation dans la zone industrielle de Sécheron a été rendue possible grâce à une dérogation de l'Etat, en vertu de la proximité des centres de production de Corsier-sur-Vevey et Aubonne. L'édifice, qui abrite des activités du secteur tertiaire, avait à l'époque coûté 350 millions de francs. Ses nouveaux propriétaires allemands ont annoncé dans les médias souhaiter sa vente,

qu'ils planifient selon toute évidence depuis plusieurs mois. Pourquoi ne sont-ils toujours pas parvenus à trouver acquéreur ? Renseignements pris au registre foncier, les informations cruciales aux yeux d'un éventuel repreneur ne sont pas accessibles au public.

Par ailleurs, le cadre de travail que ces locaux offrent s'est avéré inapproprié, d'après les témoignages de ses locataires. Sans oublier que l'entretien du bâtiment présente des frais exorbitants, pour ne pas dire dissuasifs. Il apparaît évident que ces éléments ont pesé dans le choix du groupe Merck de se séparer du site de Sécheron, mettant à la rue plus de 1250 collaborateurs. C'est ce que d'aucuns appelleront «jeter le bébé avec l'eau du bain». Jusqu'à présent, la multinationale s'est bornée à taire le sort de cet immeuble, sous prétexte qu'il faut attendre la fin des restructurations prévues, et par respect pour ses employés bientôt au chômage. Il est étonnant pour une enseigne qui prononce aussi brutalement et massivement des licenciements, d'oser encore parler de respect.

Question : Quels sont les conditions dans le cadre de la dérogation accordée à Enersto Bertarelli pour construire jadis le bâtiment de Serono ?